

« POUR UNE RETRAITE PLUS SIMPLE, PLUS JUSTE POUR TOUS » ?

www.gouvernement.fr 30 novembre 2018

Le projet de retraite est un mille-feuille qui rassemble une multitude de couches, indépendantes les unes des autres. Si le support du projet est un système de retraite à points, le gouvernement y rajoute :

- une règle d'or d'équilibre,
- des modifications du minimum vieillesse et du Minimum Contributif,
- un séisme sur les pensions de réversion,
- les périodes assimilées, les droits familiaux, ...

Il est faux de croire que les salariés des Régimes Spéciaux ou les fonctionnaires sont mieux lotis (Economie et Statistique, INSEE, 1er mars 2017). L'écart entre la pension et le salaire de référence est de 73.9% dans le Public contre 75.2% dans le privé (ministère des Affaires Sociales, 2015). Et même si les systèmes sont bien différents, cela est justifié pour **corriger des écarts de salaires, de primes et de conditions de travail**.

Aujourd'hui, pour les salariés du privé, la pension est calculée sur **la moyenne des 25 meilleures années**. Cela induit que sur les 43 années de travail nécessaires (personnes nées à partir de 1973), **le système enlève les 22 moins bonnes** (périodes de chômage, au bas de l'échelle, ...) : perfectible, notre vieux modèle est indulgent et corrige les écarts !

Demain, avec le projet de retraite MACRON, le système sera intolérant : **toutes les périodes seront prises en compte, même les moins bonnes...**

LES PENSIONS VONT DONC TOUTES MÉCANIQUEMENT BAISSER !

la **cgt** exige le **retrait du projet** MACRON / DELEVOYE / PIETRASZEWSKI et revendique **l'abrogation des contre réformes successives des retraites** avec :

- le retour au **droit à la retraite complète à 60 ans** (55 ans pour les travaux pénibles et postés).
- au **maximum 37,5 années de cotisations** (temps de formation après l'enseignement secondaire, de chômage de temps partiel inclus) **sans décote**.
- une **retraite minimale à hauteur du SMIC**.
- **l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires**.



PERMANENCES
LUNDI, MARDI ET JEUDI

@ cgt@ch-alpes-isere.fr

☎ 04 76 56 44 58